

Dispositifs d'éducation artistique et culturelle (eac)

Formation photographe intervenant/e - Réseau Diagonal et CPM
1 octobre 2025



Conseillère académique arts visuels et numériques, Sophie Valentin, daac.arts@ac-aix-marseille.fr
DAAC Aix Marseille

- 
- 
- • Le cadre institutionnel, Charte de l'EAC
 - • Les domaines de l'EAC, le référentiel du PEAC, la DAAC
 - • Des projets en partenariat : un exemple
 - • ADAGE et Pass Culture
 - • Se référencer, co-construire une offre, fonctionnement de la plateforme, budgetiser, exemple
 - • Les interlocuteurs académiques et régionaux
 - • Vadémécum de la part collective du pass culture
- -ANNEXE: Focus sur la co-intervention artiste-enseignant/e

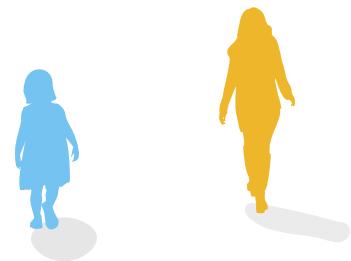


• Education Artistique et Culturelle

L'éducation artistique et culturelle, c'est avant tout une démarche qui vise à mettre chacun en relation directe et sensible avec les œuvres, les pratiques et les savoirs. Elle ne se limite pas à l'apprentissage technique ou scolaire : elle cherche à faire éprouver la puissance des rencontres avec l'art, à éveiller la curiosité, à donner à voir et à comprendre la diversité des formes culturelles. Elle repose ainsi sur trois piliers indissociables :

- La fréquentation des œuvres
- La pratique artistique
- L'acquisition de connaissances

afin de permettre à toutes et tous, dès le plus jeune âge, de construire une sensibilité, un esprit critique et une capacité à participer à la vie culturelle commune. L'EAC, c'est donc une manière de donner à chacun la possibilité de trouver sa place dans la vie culturelle, d'y participer pleinement, et de sentir que l'art n'est pas réservé à quelques-uns, mais qu'il nous concerne toutes et tous. Une manière de trouver sa place comme citoyen, et ce, tout au long de la vie.





• CHARTE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de la vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux apprêcher le monde contemporain.

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant ces partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

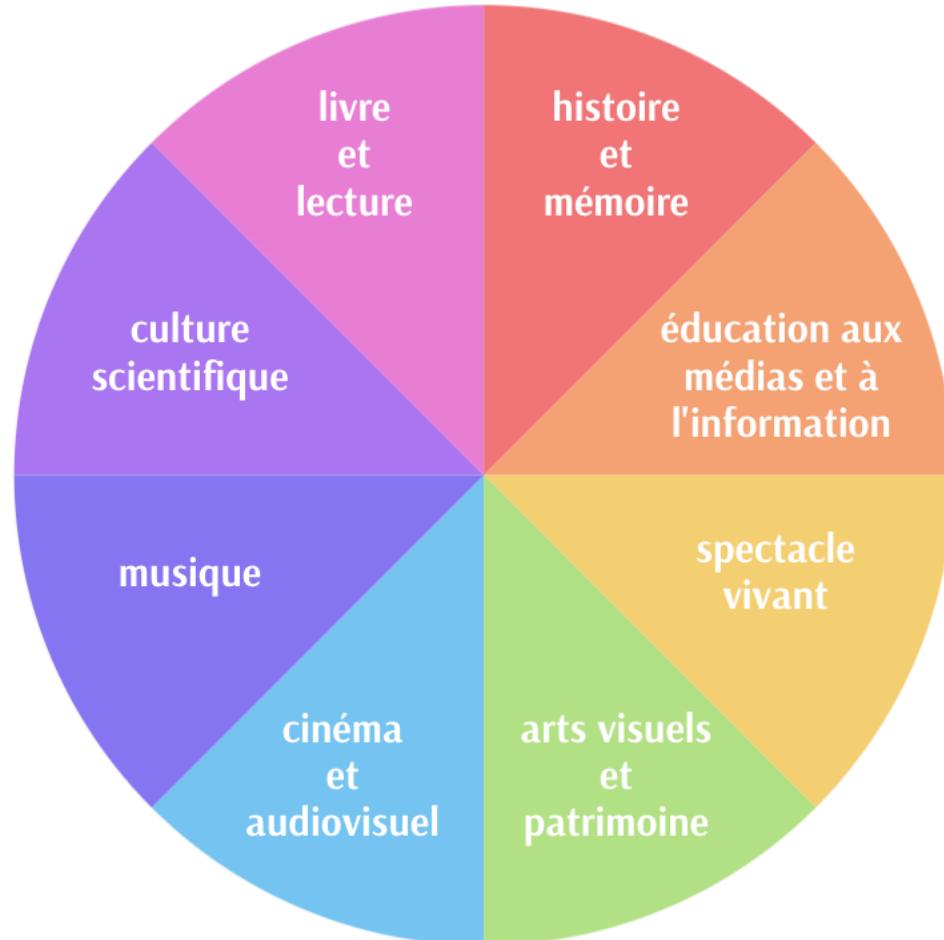
10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.





- Les 8 domaines de l'éducation artistique et culturelle



Le référentiel du parcours d'éducation artistique et culturelle et domaines du socle commun de connaissances, compétences et de culture)



Les grands objectifs de formation et les repères de progressivité associés pour construire le PEAC
Du cycle 1 au cycle 4

Les objectifs de formation en éducation artistique et culturelle (<i>Arrêté du 01.07.15, JO 7.7.15 2015</i>) (1)					
Piliers de l'éducation artistique et culturelle et grands objectifs de formation		Les repères de progression Cycle 1	Les repères de progression Cycle 2	Les repères de progression Cycle 3	Les repères de progression Cycle 4
FREQUENTER (Rencontres)	Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres, D2, D3 (2)	Ouverture aux émotions de différentes natures suscitées par des œuvres	Partage de ses émotions et enrichissement de ses perceptions	Ouverture à des esthétiques différentes et à des cultures plurielles	Manifestation d'une familiarité avec des productions artistiques d'expressions et de cultures diverses
	Echanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture D1	Accueil et écoute d'un artiste (d'un créateur) avec attention, amorce d'un premier échange,	Questionnement d'un artiste (d'un créateur) sur ses œuvres et sa démarche	Débat avec un artiste (un créateur) et restitution de termes du débat	Echange approfondi avec un artiste (un créateur) afin d'établir des liens entre la pratique de l'artiste et son propre travail
	Appréhender des œuvres et des productions artistiques D1, D3	Suivi des codes appropriés lors des rencontres artistiques et culturelles	Intégration des codes appropriés face aux œuvres et productions artistiques rencontrées	Adaptation de son comportement face aux œuvres et aux productions artistiques selon les circonstances de la rencontre	Découverte personnelle (directe ou indirecte) d'œuvres et de productions artistiques de manière plus autonome
	Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire D5	Reconnaissance de quelques lieux et acteurs culturels de son environnement proche	Repérage et qualification des principaux lieux culturels de son environnement	Découverte du rôle et des missions des principaux acteurs de son territoire	Repérage de parcours de formation menant à différents métiers de l'art et de la culture, découverte de quelques grandes caractéristiques du financement et de l'économie des structures artistiques et culturelles
PRATIQUER (Pratiques)	Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production D1, D4	Identification et expérimentation de matériaux, d'outils et de postures dans des univers artistiques sonores, visuels et corporels	Action sur des matériaux (plastiques, sonores, corporels, textuels, émotionnels...) et expérimentation de geste	Exploitation des matériaux au service d'une intention	Emploi de différentes techniques, réalisation de choix en fonction de création
	Mettre en œuvre un processus de création D1, D4, D5	Ouverture à des expériences sensibles variées	Identification des différentes étapes d'une démarche de création	Implication dans les différentes étapes de la démarche de création	Prise d'initiatives, engagement, exercice de sa créativité
	Concevoir et réaliser la présentation d'une production D4	Présentation de sa production dans un lieu	Exploration de différentes formes de présentation	Réalisation de choix et création des dispositifs de présentation correspondants	Présentation de sa production en tenant compte du contexte
	S'intégrer dans un processus collectif D2, D3	Participation à un projet collectif en respectant des règles.	Engagement dans le collectif	Respect de l'avis des autres et formulation de propositions	Participation aux décisions collectives et à leur mise en œuvre
	Réfléchir sur sa pratique D1, D5	Participation à un échange sur les propositions et les choix effectués.	Définition d'intentions de réalisation et présentation de ces intentions en termes simples	Explication de son projet ou de sa production aux autres de manière structurée	Exercice d'un regard critique sur sa pratique pour faire évoluer son projet





Le référentiel du parcours d'éducation artistique et culturelle
(et domaines du socle commun de connaissances, compétences et de culture)
 Les grands objectifs de formation et les repères de progressivité associés pour construire le PEAC
Du cycle 1 au cycle 4

Les objectifs de formation en éducation artistique et culturelle (BO 2015) (1)				
Piliers de l'éducation artistique et culturelle et grands objectifs de formation	Les repères de progression Cycle 1	Les repères de progression Cycle 2	Les repères de progression Cycle 3	Les repères de progression Cycle 4
S'APPROPRIER (Connaissances)	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique D1, D3, D5	Verbalisation de ses émotions	Confrontation de sa perception avec celle des autres élèves	Enrichissement de sa perception par une première analyse pour construire son jugement
	Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel D1	Emploi d'un vocabulaire élémentaire pour parler d'une œuvre	Appropriation des noms de différentes formes de productions artistiques	Utilisation de quelques éléments d'un lexique adapté pour caractériser une œuvre
	Mettre en relation différents champs de connaissances D1, D5	Repérage des éléments communs à des œuvres	Comparaison et rapprochement des éléments constitutifs de différentes œuvres	Situation des œuvres du passé et du présent dans leurs contextes
	Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre D5	Expression orale sur une œuvre pour la présenter	Identification de quelques éléments caractéristiques d'une œuvre	Situation des œuvres du passé et du présent dans leurs contextes à partir de questionnements transversaux

Le texte du référentiel du [Parcours d'éducation artistique et culturelle](#) arrêté du 01.07.15 et JO 07.07.15

(2) Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

- D1** Les langages pour penser et communiquer
- D2** Les méthodes et outils pour apprendre
- D3** La formation de la personne et du citoyen
- D4** L'observation et la compréhension du monde
- D5** Les représentations du monde et l'activité humaine



- La DAAC d'Aix-Marseille ses missions principales :
 - Piloter et coordonner la politique d'éducation artistique et culturelle dans l'académie.
 - Accompagner les établissements dans la mise en œuvre du Parcours d'EAC.
 - Lancer et gérer des appels à projets pour soutenir les initiatives des équipes.
 - Développer les partenariats avec les structures culturelles du territoire.
 - Valoriser les projets réalisés
 - Former et conseiller les équipes éducatives.

[Lien vers le site de la DAAC](#)



- Des propositions en partenariat

Un exemple de projet en vidéo:

"Une année en images" 2024-25
Les Rencontres d'Arles
Sur la Région Sud





- ADAGE et Pass Culture

Les plateformes numériques

Pour les établissements scolaires

ADAGE, application dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle



Bienvenue dans l'application **ADAGE**
A pplication D édiée A la G én閞alisation de
l' E ducation artistique et culturelle |

- Sélectionner les offres pour les classes.
- Gérer le crédit de dépenses des établissements.



Synchronisation automatique entre les deux plateformes

Pour les acteurs culturels

pass Culture pro



- Proposer des offres collectives aux professeurs.
- Consulter et gérer les offres collectives publiées.
- Suivre les réservations et les remboursements.





- Se référencer sur ADAGE et Pass culture
Un seul dossier via *Démarches simplifiées*

procédure
référencement
ADAGE
Partenaires PASS
CULTURE .pdf



- Une commission d'étude des demandes (DRAC et DAAC) se réunit une fois par mois environ.
-délai de plusieurs semaines

Les critères appréciés par les commissions

Lors de l'examen des demandes, sont appréciées par les commissions :

- l'expertise professionnelle de l'acteur culturel ainsi que la qualité professionnelle de ses intervenants dans les secteurs artistiques, scientifiques et culturels concernés : programmation professionnelle, partenariat avec des structures reconnues, diplômes, etc. Seuls les professionnels peuvent proposer des offres dans le cadre de la part collective du pass Culture ;
- la capacité de médiation et de transmission des artistes/professionnels du domaine vers les enseignants et leurs élèves : parcours antérieur, nombre et diversité des expériences, etc. ;
- la capacité à élaborer des projets articulant les 3 piliers de l'EAC (la rencontre, la pratique et les connaissances) en co-construction avec les enseignants (expériences antérieures et exemples d'offres collectives soumises avec le dossier).



Administration ▾

Projets EAC ▾

Appels à projets

pass Culture ▾

Aide ▾

Mon compte

SOPHIE VALENTIN
PILOTE ACADEMIQUE - AIX-MARSEILLE ▾
DÉCONNEXION



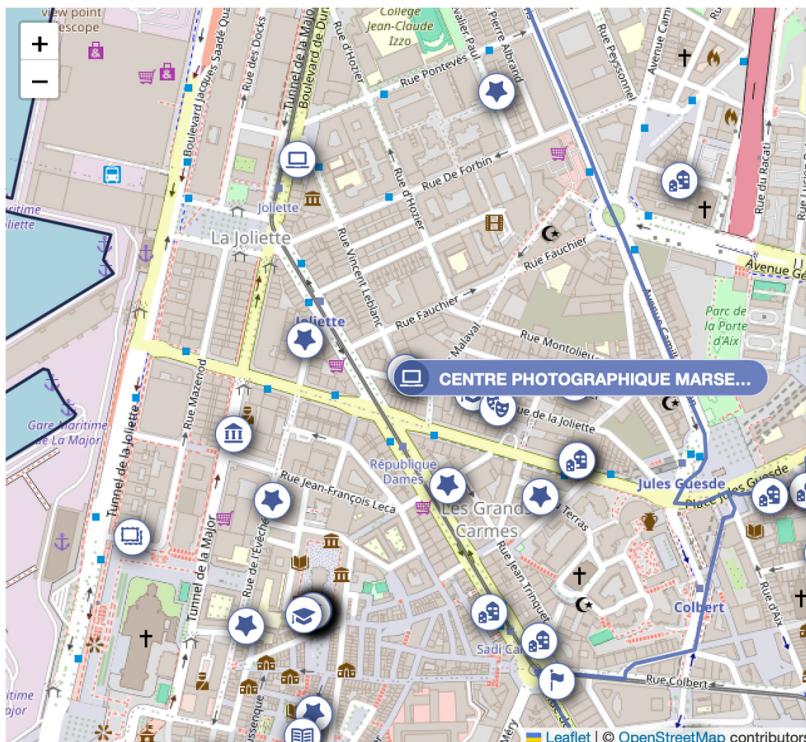
Partenaires culturels



Mode d'affichage :



x CENTRE PHOTOGRAPHIQUE MARSEILLE - MARSEILLE - 44165515600053



Liste

CENTRE PHOTOGRAPHIQUE MARSEILLE

Site Internet

pass Culture Voir les offres

Informations générales

Lieu dédié à l'art contemporain ou aux arts numériques

Le Centre Photographique Marseille est un lieu d'exposition, d'expérimentation, d'hybridation, de partage, de découverte, d'éducation, de formation dont la vocation est la transmission et le soutien à la création.
...

[+ Voir plus](#)

Domaines : Arts visuels, arts plastiques, arts appliqués Photographie

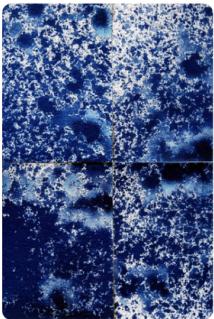
Informations légales

SIRET : 441 655 156 00053





- Construire / Co-construire une offre



Monochrome, le bleu à l'infini

Proposée par flore gaulmier

Adressée à SOPHIE VALENTIN - COLLEGE HONORE DAUMIER

📍 Dans l'établissement scolaire

📅 Du 22 janvier au 30 avril 2026 à 09h

€ 800 € pour 50 participants

▢ Multiniveaux

📃 Détails de l'offre

Domaines artistiques

Photographie

Format de l'offre

Atelier de pratique

Durée

6h

Description

Deux classes de sixième expérimentent leur créativité en utilisant un ancien procédé photographique : le cyanotype.

A partir de ce savoir-faire ancien, chaque élève réalise une œuvre bleue, qui toutes réunies n'en forme plus qu'une (travailler ensemble, se concerter ensemble).

Avant la pratique , un petit tour dans l'histoire de la photographie et comprendre comment une image se forme.

Les productions donneront lieu à une exposition dans l'établissement.

💼 Offre adressée à :

SOPHIE VALENTIN - COLLEGE HONORE DAUMIER

À préréservé avant le 20/01/2026

▶ Préréservé l'offre



Le prix d'une offre collective pass Culture peut inclure :

- le prix des billets d'entrée des élèves et, éventuellement, des accompagnateurs ;
- la rémunération des acteurs culturels ;
- les frais de déplacements, d'hébergement et de repas des intervenants professionnels de la culture ;
- le petit matériel consommable nécessaire à la réalisation d'un atelier.

Sont exclus du prix d'une offre collective :

- les frais de transport des élèves (car, transports en commun, etc.) ;
- le logement des élèves ;
- les repas et collations des élèves ;
- la location de salles et la rémunération d'équipes techniques ;
- l'accès par l'achat, l'abonnement ou la location à des ressources pédagogiques physiques ou numériques sans lien avec une activité menée par un professionnel (médiation, atelier de pratique). Cela concerne notamment les mallettes pédagogiques, les expositions imprimées, les livres, les œuvres physiques ou numériques, les services de diffusion en ligne d'œuvres au format numérique, les services d'accès à des outils pédagogiques en ligne ;
- l'achat d'outils ou d'appareils conservés par l'établissement scolaire ou l'acteur culturel.





- Les interlocuteurs académiques et régionaux

Établissements scolaires

Daac et Draeac

Établissements scolaires SFRD

Les services régionaux de la formation et du développement (SFRD) des directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Driaaf), sont les autorités académiques des établissements d'enseignement agricole. Ils sont notamment chargés d'un point de vue technique, de l'organisation de l'enseignement agricole dans la région et de la délivrance des diplômes.

Acteurs culturels Drac

Acteurs culturels

Les chargés de développement territorial du pass Culture





vdm_pass-culture2024-v6.pdf

null

Google Docs

En cas de difficulté technique avec la plateforme pass Culture pro, les acteurs culturels consultent la FAQ à l'adresse <https://aide.passculture.app/hc/fr> et, si nécessaire, contactent les équipes support de la SAS pass Culture à support-pro@passculture.app





- ANNEXE: La co-intervention artiste-enseignant

artiste_s_enseignant.e_s_c intervenir_academie_de_re

null

Google Docs

